

FICHE VERTE



ATELIER JEUNES/ASSISTANTE SOCIAL/EDUCATEUR dans le cadre de la préparation à l'âge adulte

Thème : *Initiation frais adulte, prise de conscience de la nécessaire gestion d'un budget à l'âge adulte.*

LES FRAIS HABITUELS A L'AGE ADULTE

Les frais habituel à l'âge adulte peuvent varier selon la situation financière et personnelle de chacun, les besoins.

Quelques exemples :

Quand on est en ESAT et Foyer d'hébergement :

Le revenu moyen est de 580 euros + 400 euros d'AAH : **980 euros par mois**

Frais à reverser au foyer d'hébergement **480 euros par mois.**

Il reste à la personne 500 euros.

Quand on est en foyer de vie en internat :

900 euros d'AAH

Après avoir payé le foyer de vie (hébergement, nourritures, blanchisserie...), il reste à la personne **240 euros.**

Les frais principaux d'un adulte doit être :

- La nourriture
- Le loyer
- Le paiement de l'électricité, de l'eau.
- Les transports
- Les assurances
- La mutuelle
- Les impôts



Attention ! La gestion d'un budget nécessite de savoir compter si ce n'est pas le cas il faut se faire aider par une personne de confiance (famille, ami..) ou par un curateur ou un tuteur.

LA BANQUE

Pour pouvoir encaisser son salaire, ses allocations, il est obligatoire d'avoir un compte bancaire.

La banque permet aussi de mettre de côté son argent (faire des économies). Afin de pouvoir accéder aux services de la banque, il faut ouvrir un compte bancaire (en vous rendant à la banque et en remettant les justificatifs nécessaires, il existe plusieurs banques, pour choisir, il faut comparer les prix et les avantages).

Avoir un compte permet en autres de :

- Pouvoir encaisser ses chèques,
- Pouvoir recevoir de l'argent directement par « virement bancaire » sur votre compte (exemple pour les revenus d'un emploi),
- Pouvoir utiliser une carte (ou un chéquier si on y arrive).

PIECES ET BILLETS:



Attention !

Il est préférable de ne pas avoir beaucoup d'argent sur soi, pour éviter de les perdre ou de se les faire voler.

N'hésitez pas à utiliser un porte-monnaie plutôt que d'avoir de l'argent dans vos poches, c'est plus sûr !!

LES CARTES :

Lorsqu'on a un tuteur ou un curateur, une carte de retrait est proposée pour aider à la gestion de son argent, ce retrait peut se faire généralement chaque semaine ce qui est utile pour gérer son argent.

Il existe la « carte bleue » (payante) pour pouvoir effectuer des achats ou une « carte de retrait » (gratuite) uniquement pour retirer de l'argent.

Avec l'aide de votre code (**à ne donner à personne et à ne pas écrire à côté de sa carte**), vous pouvez retirer de l'argent aux distributeurs des banques (sous la forme de billets).

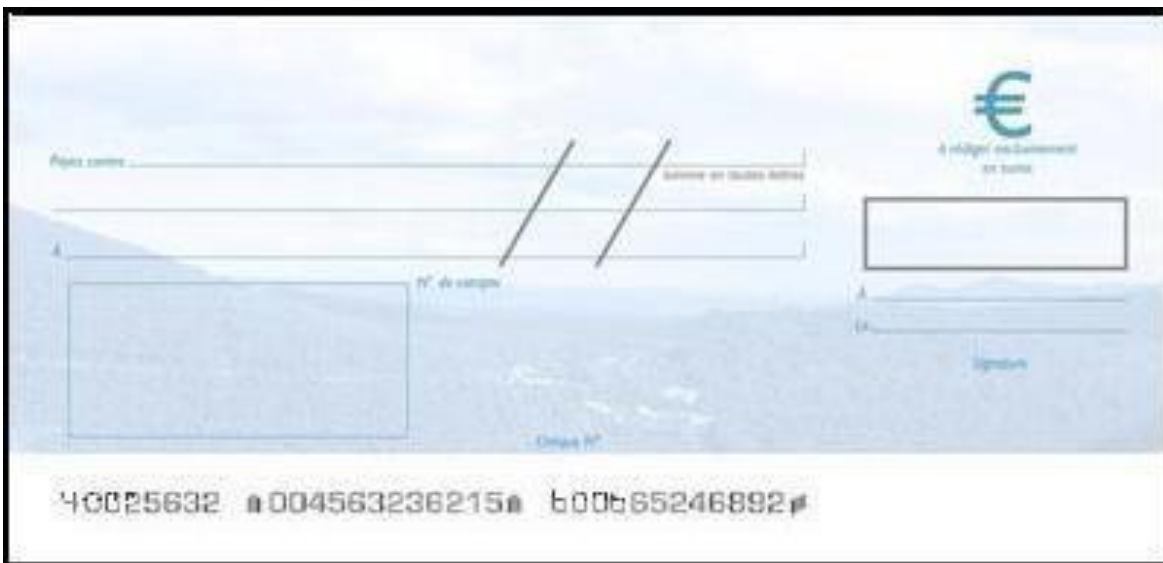


Attention !

Si vous perdez votre carte, il faut faire opposition immédiatement c'est-à-dire prévenir tout de suite sa banque ou son curateur ou tuteur pour éviter les vols sur votre carte.

LES CHEQUES

Il peut vous arriver de recevoir un chèque (de la famille, d'un employeur...), il faut le donner à la banque pour que l'argent que représente ce chèque soit encaissé. Il sera nécessaire de mettre votre signature et le numéro de votre compte.



L'utilisation pour payer par chèque demande de savoir parfaitement lire et écrire.



Attention !

L'utilisation de tous ces modes de paiement nécessite **un suivi quotidien de ses comptes**. Dépenser au-delà de son argent disponible peut avoir **d'importantes conséquences**, intérêts (payer en plus), refus de paiement, voir blocage de votre compte (fermeture de votre compte bancaire). N'hésitez pas à demander de l'aide à un adulte de confiance.

LES EXEMPLES DE FACTURES :

Voici un exemple de facture EDF :

- Il y figure toujours le montant.
- Il y figure toujours la date à ne pas dépasser pour payer.
- Vos coordonnées et celle du service à contacter si besoin.

VOS CONTACTS

Par Internet
Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7/7 : espaceclient.edf.com
Identifiant Internet : 67FDL3PRZA

Par téléphone
• Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation au 09 69 39 44 12* (appel non surtaxé)
• Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24 au 0 950 123 333 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour payer votre facture par CB et transmettre votre relevé de compteur
N° client : 7 582 220 377
• Mes Travaux de chauffage et d'isolation au 3020 (0,09€ TTC/min + surcoût éventuel selon opérateur)
*du lundi au samedi de 9h à 21h
Dépannage Électricité : 0 810 33 00 24 (prix d'un appel local)

Par courrier
EDF Services Clients
TSA 90002
93733 BOBIGNY Cedex 9

Lieu de consommation
25, rue de Champagne,
25, rue de Champagne,
59158 FACHES THUMESNIL

Titulaire du contrat
François Durand

Votre contrat
N° de client : 7 582 220 377
N° de compte : 4 78 4 001 543 71 (numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)
Electricité « Tarif Bleu »
• Point de livraison (PDL) : N° 23 279 584 729 873
• Puissance : 8 kVA

Document à conserver 5 ans Page 1/2

EDF

M. FRANÇOIS DURAND
8 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
82000 MONTAUBAN

Votre facture du 28/07/2011
N° 23 000 000 000

		Détails au verso
Electricité « Tarif Bleu » Consommation (abonnement et taxes)	221,58 €	Montant total de votre facture T.T.C. 272,35 € Prélevé le 12/08/2011
Services	8,20 €	
Total hors TVA	229,78 €	
TVA	42,57 €	

Prochaine facture le 03/07/2012 - Prochain relevé le 03/01/2012

INFORMATIONS

Prix et Réglementation
Le Tarif Bleu évolue au 01/03/2012. Plus d'infos sur edf.com. A cette date, conformément à la réglementation, la Contribution Tarifaire d'Alimentation (CTA) est de 0,001 € par kWh.

VOS MESSAGES PERSONNELS
Pour que votre prochaine facture soit basée sur votre consommation réelle, il vous suffit de nous transmettre votre relevé de compteur entre le 21/08/2011 et 21/01/2012 notamment par Internet ou par téléphone (voir coordonnées figurant en haut à gauche).

IME Les Ecureuils
272 Avenue de Mazargues BP 6
13266 Marseille Cedex 8
0491167898